Greffe
du Tribunal de Commerce de
ROUBAIX - TOURCOING
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sté KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
2 RUE ARCHIMEDE
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Dépôt effectué par :

Sté KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
2 RUE ARCHIMEDE
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Numéro RCS : ROUBAIX - TOURCOING B 329 542 807 <3561/1984B00074>

Dénomination sociale :
KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION en abrégé
K.I.C.

Pièces déposées le 20/07/2005 Numéro : 2503444
Procès-verbal d'Assemblée du 27/12/2004 - Changement de Gérant

Le Greffier associé, J. SOINNE

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Limitée au capital de 612 000 euros
Siège Social : 2 Rue Archimède 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
329 542 807 RCS ROUBAIX

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 décembre 2004

L'an deux mille quatre,

Le 27 décembre 2004,

A 18 heures,

Les associés de KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION, société à responsabilité limitée au capital de 612 000 Euros, divisé en 612 parts de 1 000 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 2 Rue Archimède 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :
Monsieur Xavier KIEKEN possédant 611 parts.
Madame René KIEKEN possédant 1 parts.

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 612 parts, soit la totalité des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier KIEKEN, en sa qualité de Gérant.

ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 02 décembre, est absent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, et prenant acte que du fait de la démission de ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, , l'assemblée décide de nommer Monsieur Rémy AINE, domicilié 59 Boulevard Vauban 59000 LILLE inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes ; en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la société, pour la durée restant du mandat, qui prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos au 31/12/2006.

Monsieur Rémy AINE a fait savoir à l'avance qu'il accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, et prenant acte que du fait de la démission de Monsieur Christian OLIVIER, Commissaire aux Comptes suppléant, l'assemblée décide de nommer Monsieur Olivier DELDIQUE, 5 rue André MESSAGER à LAMBERSART 59130, inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes ; en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la société, pour la durée restant du mandat, qui prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos au 31/12/2006.

Monsieur Olivier DELDIQUE a fait savoir à l'avance qu'il accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

Le 27 Décembre 2004

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Limitée au capital de 612 000 euros
Siège Social : 2 Rue Archimède 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
329 542 807 RCS ROUBAIX

RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire en vue de vous proposer la nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire ainsi qu'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant.

En conséquence la démissions de ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire est remplacé Monsieur Rémy AINE, domicilié 59 Boulevard Vauban 59000 LILLE inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, conformément à la loi pour la durée restant du mandat, qui prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos au 31/12/2006.

La démission de Monsieur Christian OLIVIER, Commissaire aux Comptes suppléant est remplacé Monsieur Olivier DELDIQUE, 5 rue André MESSAGER à LAMBERSART 59130, inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, conformément à la loi pour la durée restant du mandat, qui prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes clos au 31/12/2006.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

LA GERANCE